



ANCIEN CAMPING DU PHARE

PRINTEMPS 2026 : PHASES DE RENATURATION

CONTEXTE

Suite au rachat de la zone de l'ancien camping du Phare en 2025, la municipalité a démarré plusieurs phases de réaménagement et renaturation du site.

ACTIONS RÉALISÉES DEPUIS L'ACQUISITION JUSQU'À FIN JUIN 2026

- **Dépollution**, enlèvement des caravanes et campings cars.
- **Débroussaillage** et mis à nu des rochers par les membres du "Brigno'Gang" et les agents du Service Technique.
- **Retrait du bungalow** de 60 m² et des cabanons.
- **Enlèvement** des derniers déchets.
- **Réalisation de l'assainissement** non collectif devant les sanitaires.
- **Réhabilitation des sanitaires** publiques PMR et espace de change pour les bébés dans le bâtiment existant (ouverture avant fin juin).
- **Réactivation du réseau** d'eau potable et d'électricité pour les sanitaires.
- **Rénovation et création d'un chemin stabilisé** praticable aux piétons, vélos, poussettes et PMR traversant l'ancien camping et débouchant à Kerlouan pour préserver la dune du GR34 entre le Phare et le Crémiou (ouverture avant fin juin).
- **Mise en pâture** de chevaux sur certaines parcelles pour l'entretien.
- **500 m³ de terre végétale** réutilisée après tamisage, déversée puis nivelée avant la réalisation d'un engazonnement rustique.
- **Gestion sécurisée des abords de la plage** avec une circulation et des capacités de stationnement adaptées aux flux de piétons et de véhicules : 5 zones de parkings ouvertes pour une capacité totale d'environ 170 véhicules.

APRÈS L'ÉTÉ ET JUSQU'EN 2027

- **Pour le reboisement** : appel à manifestation d'intérêts en lien avec le diagnostic Faune-Flore réalisé par le bureau d'étude Biotope.
- **Définition d'un projet global** d'aménagement du site en association avec les acteurs concernés : riverains, Conservatoire du littoral, Office du tourisme, etc.
- **Une réunion publique** d'information et de concertation sera programmée au cours du second semestre 2026.

Que voulons-nous pour l'avenir de ce site ?



Merci aux bénévoles du Brigno'Gang,
à l'entreprise Cabon et aux agents du Service
Technique de la commune.
Merci à nos partenaires financiers :
"la Région Bretagne" et le "Fonds Vert".



ENSEMBLE, TROUVONS UN NOM À LA HAUTEUR DE CE LIEU D'EXCEPTION !

Par ce qu'il n'est plus très juste et esthétique de l'appeler « l'ancien camping du Phare », la municipalité propose

d'associer largement la population au choix d'un nouveau nom pour ce site.

Mais attention : il ne s'agit pas seulement de renommer uniquement l'ancien camping du Phare (2,9 hectares), mais bien l'ensemble du site naturel, qui s'étend aujourd'hui sur 14,4 hectares.

Cet espace remarquable comprend une grande diversité de milieux : prairies humides, roselière, mares, cours d'eau, haies, dunes, rochers, chemins et bâtiments. Le futur nom devra donc refléter toute la richesse et l'identité du site dans sa globalité.



SONDAGE JUSQU'AU 29 AOÛT

Ce bulletin propose plusieurs noms issus des réflexions des membres de l'association du "Brigno'Gang", ainsi qu'un espace libre pour vos suggestions. Il est à déposer en mairie (accueil ou boîte aux lettres).

D'autres bulletins seront disponibles durant l'été pour permettre à tous de voter. Le vote est anonyme, nous comptons sur votre bonne foi pour ne voter qu'une seule fois.



Les propositions (entourez jusqu'à 2 propositions maximum ou suggérez votre idée)

- Marie-Paule Parc
- Parc Neiz Vran
- Parc de Pors Pol
- Roc'h An Drezenn
- Roc'h Hanter Varé
- Autre : _____
- La Roselière du Phare
- Parc Beg Pol
- Ar Polder Gwen
- Savadenn
- Le(s) Jardin(s) ou Parc du Phare
- Le(s) Jardin(s) ou Parc de Pontusval
- Al Louc'h Ar Gwennig
- La Roselière de Pontusval